



# Donnez votre avis SUR L'AVENIR DE L'EAU

2 NOV. 2018  
> 02 MAI 2019



## LES GRANDS ENJEUX DE L'EAU

- **Garantir une eau potable en quantité et de qualité suffisantes, à toute la population**, nécessite de poursuivre les efforts pour une gestion durable de la ressource : lutter contre les pollutions diffuses et chroniques du milieu naturel, mieux gérer les prélèvements en eau, protéger les captages d'eau potable, réduire les fuites d'eau, encourager les pratiques économes.
- **Retrouver ou préserver les équilibres écologiques, restaurer ou maintenir la biodiversité, véritable patrimoine naturel**. La nature rend gratuitement des services importants à l'homme. Préserver les milieux aquatiques (faune et flore des rivières, nappes souterraines, plans d'eau, eaux littorales, zones humides...), c'est garantir la pérennité et la qualité des ressources en eau, la variété des usages de l'eau et mieux anticiper les effets du changement climatique.
- **Anticiper pour mieux s'adapter au changement climatique**. L'évolution du climat impacte de plus en plus nos ressources en eau (sécheresses, étiages sévères) et multiplie les phénomènes extrêmes et dangereux (inondations, coulées de boues, submersions marines...). Anticiper ces évolutions permet d'adapter nos politiques et nos pratiques pour sauvegarder les ressources naturelles, organiser le partage de l'eau et réduire la vulnérabilité des populations et des activités.
- **Éliminer les substances dangereuses dans l'eau**. De nombreuses substances chimiques (nitrates, phytosanitaires, médicaments...), se retrouvent dans l'eau. Qu'elles soient d'origine agricole, industrielle, domestique, elles dégradent l'environnement et la qualité de l'eau et exposent faune, flore et consommateurs à des risques sanitaires élevés. Limiter les rejets, voire éliminer totalement ces substances dangereuses reste une priorité.
- **Replacer la gestion de l'eau et des milieux aquatiques dans l'aménagement du territoire**. L'eau, les milieux naturels et les services qu'ils rendent gratuitement, sont des éléments clés du développement économique et touristique des territoires. La rivière est souvent un élément structurant des projets d'urbanisme. L'eau est un enjeu à prendre obligatoirement en compte dans l'organisation et les projets de développement des collectivités (documents d'urbanisme, par exemple pour la gestion des eaux pluviales). Les démarches sur les territoires autour des cours d'eau, comme les schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), permettent la concertation et l'engagement des personnes et des activités concernées.

## DONNEZ VOTRE AVIS

(1 réponse par question)

Ces grands enjeux ont été identifiés sur tous les bassins hydrographiques français : ils sont stratégiques pour l'avenir de l'eau et des milieux aquatiques.

Comment les considérez-vous personnellement ?

- Garantir une eau potable en quantité et de qualité suffisantes, à toute la population

Prioritaire    Important    Secondaire

- Retrouver ou préserver les équilibres écologiques, restaurer ou maintenir la biodiversité, véritable patrimoine naturel

Prioritaire  Important  Secondaire

- Anticiper pour mieux s'adapter au changement climatique

Prioritaire  Important  Secondaire

- Éliminer les substances dangereuses dans l'eau

Prioritaire  Important  Secondaire

- Replacer la gestion de l'eau et des milieux aquatiques dans l'aménagement du territoire

Prioritaire  Important  Secondaire

## LES GRANDS ENJEUX DU BASSIN DE GUYANE

Au-delà des grands enjeux communs qui viennent d'être évoqués, dans le bassin de Guyane, une attention particulière doit être portée à des problématiques qui marquent plus spécifiquement notre territoire. Comment les considérez-vous personnellement ?

- Développer l'accès à l'eau potable pour tous avec les solutions originales déjà utilisées en Guyane que sont les bornes fontaines et les pompes à bras, pour les populations non raccordées

Prioritaire  Important  Secondaire

- Diminuer les pollutions causées par l'homme sur les ressources et les milieux aquatiques

- Activités aurifères  Prioritaire  Important  Secondaire

- Assainissement des eaux usées  Prioritaire  Important  Secondaire

- Agriculture  Prioritaire  Important  Secondaire

- Industries  Prioritaire  Important  Secondaire

- Transport et loisirs nautiques  Prioritaire  Important  Secondaire

- Améliorer la connaissance des milieux aquatiques et de la ressource en eau : données environnementales

La bonne gestion des milieux et des ressources passe d'abord par une bonne connaissance de leur fonctionnement, de leur état et de leur réaction face à des perturbations extérieures. Elle requiert l'acquisition de données par des campagnes de terrain. La définition d'indices de références, les études sur le fonctionnement des écosystèmes, relèvent de programmes de recherche.

Prioritaire  Important  Secondaire

- Appliquer au mieux les principes d'usager-payeur et de tarification incitant aux économies d'eau

Le principe de l'usager-payeur passe par l'application de redevances. La tarification est différente entre un particulier et une entreprise. Il existe une solidarité de la tarification entre communes de l'intérieur et du littoral. La politique de tarification des services liés à l'eau doit inciter tous les usagers à des économies d'eau ainsi qu'à utiliser la ressource en eau sans nuire aux milieux aquatiques (minimiser les pollutions). Les paiements des usagers des services d'eau doivent couvrir les dépenses inhérentes à ces services.

Prioritaire  Important  Secondaire

- Renforcer l'éducation (environnement, santé, consommation), la formation et la gouvernance sur l'eau

La gestion des milieux aquatiques doit permettre d'en concilier les usages, pour leur protection et leur mise en valeur. Elle passe par l'éducation et la formation de tous aux bons gestes au quotidien et de bonnes pratiques dans les activités. Elle concerne tous les acteurs (élus, institutionnels, professionnels, associatifs, usagers...), qui se fédèrent autour d'orientations communes.

Prioritaire  Important  Secondaire

- Mettre en place une gestion partagée de l'eau avec nos voisins surinamais et brésiliens

La gouvernance de bassin doit tenir compte de la position de la Guyane au sein de l'Amérique du Sud et s'accorder avec les pays voisins concernant la gestion des fleuves transfrontaliers, pour garantir les orientations et atteindre les objectifs fixés dans le SDAGE.

Prioritaire  Important  Secondaire

- Mieux intégrer les zones humides dans les politiques d'aménagement du territoire

Les zones humides (pripis, mangroves, ripisylves...) offrent de nombreux avantages (biodiversité, épuration des eaux, tamponnement des inondations, paysages...) mais sont aussi menacées par l'urbanisation croissante. Assurer la préservation des zones humides était déjà une disposition du SDAGE 2010-2015, et doit être pris en compte dans les politiques d'aménagement du territoire.

Prioritaire  Important  Secondaire

- Développer les aménagements pour favoriser et sécuriser la navigation sur les cours d'eau de Guyane

La navigabilité des fleuves est essentielle en toutes saisons pour désenclaver les communes isolées. Leur aménagement (amélioration des franchissements de sauts, cales et appontements pour l'embarquement et le débarquement...) est un enjeu de l'aménagement du territoire.

Prioritaire  Important  Secondaire

- Souhaitez-vous apporter des commentaires (par exemple, proposer d'autres enjeux importants pour l'eau) ?

Si oui, lesquels ?

.....  
.....

## LES GRANDS ENJEUX DU BASSIN DE GUYANE

Le programme de travail pour élaborer la stratégie pour l'eau 2022-2027, défini dans le document « Questions importantes pour la gestion de l'eau du bassin de Guyane et programme de travail pour la révision du SDAGE », prévoit une concertation régulière avec les acteurs de l'eau (collectivités, professionnels, associations, État). Une nouvelle consultation publique aura lieu en 2020-2021 sur la stratégie à mettre en place, objectifs à atteindre et moyens d'y parvenir.

Pour une meilleure analyse et restitution de vos réponses, merci de nous indiquer :

Le code postal de votre commune |\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Vous avez :  moins de 25 ans  entre 26 et 35 ans  entre 36 et 65 ans plus de 65 ans

Vous êtes :

- un homme  une femme  
 agriculteur artisan ou commerçant employé  
 profession libérale, cadre supérieur  
 sans activité professionnelle  
 élève ou étudiant  
 ouvrier  
 retraité

Comment avez-vous été informé de cette consultation ?

- internet  médias (presse, radio, TV)  réunion ou débat public  
 autre (précisez) : .....

Merci d'avoir répondu.

Vous pouvez également répondre sur internet : [www.bassin-guyane](http://www.bassin-guyane)

Secrétariat du Comité de l'eau et de la Biodiversité de Guyane

Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et u Logement  
Impasse Buzaré – C.S 76003  
97306 CAYENNE cedex

Tél : 05 94 29 66 50  
[www.ceb-guyane.gouv.fr](http://www.ceb-guyane.gouv.fr)